

CONDUCTEUR/TRICE POIDS LOURD



Pôle Formation Emploi pour
le Transport et la Logistique
et le Port de Bruxelles

CONDUCTEUR/TRICE POIDS LOURD

Définition en termes de description des productions et des services attendus

- Le conducteur poids lourd conduit un véhicule lourd (plus de 3,5 tonnes [T] de masse maximale autorisée [MMA] avec ou sans remorque de plus de 750 kg) en respectant le code de la route et en adoptant une conduite défensive afin d'assurer le transport et la livraison de marchandises dans les délais impartis.

Lieux d'exercice du métier

- En extérieur, sur la route

Conditions d'exercice du métier

Conditions matérielles

Horaire de travail :

- Les horaires peuvent être irréguliers et ne garantissent pas le retour quotidien au domicile.

Conditions de travail :

- Le conducteur poids lourd réalise son travail par toutes conditions climatiques. Ce travail peut être régional, national ou international. La charge physique peut être importante et nécessite une résistance à la fatigue, au maintien de l'attention et des réflexes ainsi que de connaître et ne pas dépasser ses limites afin de ne pas représenter un danger pour les usagers de la route. Le travail implique la station assise pour de longues durées et la manipulation de charges dans des lieux exigus ou difficiles d'accès.

Le travailleur peut être confronté à des situations de danger. Le métier s'exerce dans le respect de réglementations spécifiques qui doivent être connues du travailleur.

Contexte relationnel et/ou psychologique:

- Le métier de conducteur poids lourd s'exerce seul mais dans une relation d'équipe avec des travailleurs exerçant le même métier ou des métiers d'appui logistique comme, les équipes de chargement, la maintenance, le secrétariat...
- Le conducteur poids lourd exerce son métier avec une grande autonomie d'exécution puisqu'il réalise ses tâches sans l'intervention d'un supérieur hiérarchique, bien qu'il reçoive généralement ses missions d'un dispatcher. Il peut faire appel à son supérieur hiérarchique pour toute question ou pour prévenir d'une situation fortuite impliquant une décision et au responsable de la maintenance pour des interventions techniques. En tout temps et en tout lieu, il représente et est l'ambassadeur de son entreprise.

